

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air

NOR : ECEC0824829A

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu l'article L. 113-3 du code de la consommation ;

Vu les articles R. 111-31 à R. 111-36 du code de l'urbanisme ;

Vu l'arrêté du 16 mai 1967 relatif aux locations saisonnières en meublé ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 1987 relatif à l'information du consommateur sur les prix ;

Le Conseil national de la consommation consulté,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Préalablement à la conclusion de toute location d'un hébergement en hôtellerie de plein air et sur la base d'un support écrit, le loueur doit communiquer au preneur éventuel les informations contenues dans l'état descriptif joint en annexe au présent arrêté, précisant la description des lieux loués, leur situation dans la localité et les conditions de location.

Art. 2. – Par location saisonnière d'un hébergement en hôtellerie de plein air, on entend toute location d'hébergement située dans un camping, notamment les habitations légères de loisirs et les résidences mobiles de loisirs.

Art. 3. – Le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 2008.

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de service,

F. AMAND

A N N E X E

Etat descriptif type et conditions de location

1. Renseignements administratifs

Nom et adresse du camping Aire naturelle de camping BALANEA.....
 SARL le BALANEA.....Route d'Algajola.....20256 Corbara.....
 N° de téléphone : ..04.95.60.11.77...06.88.94.12.16..... n° de fax : 04.95.60.11.77.....
 Adresse mél et site internet :contact@balanea.net.....http://balanea.net.....
 Dates d'ouverture :01/04/2011.....au.....31/09/2011.....
 Heures d'arrivée et de départ : ... arrivée 16 h départ 10 h.....
 Catégorie (nombre d'étoiles) :0.....
 Classement (loisirs ou tourisme et nombre d'emplacements pour chaque classement) :
 DAE/DEV N° 94/2184.....
 Numéro et date de l'arrêté préfectoral de classement : DAE/DEV N° 94/2184.....19/12/1984.....
 Numéro SIRET : 504 232 182 00015.....

2. Renseignements généraux

Situation géographique du camping

Joindre un extrait de carte permettant de situer le camping dans son environnement.

22 novembre 2008 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 12 sur 132



Localisation sur www.balanea.net et

http://maps.google.fr/maps/place?georestrict=input_srcid:ec5a130bd9d5c791&hl=en

Altitude (pour les établissements situés en montagne) :

Distance d'accès aux pistes de ski les plus proches (pour les établissements situés en montagne accueillant des skieurs) :

Distance de la mer, distance de la plage la plus proche (pour les établissements en bord ou à proximité de la mer) : 1 km.....

Distance du lac ou de la rivière le plus proche :

Distance de la ville ou du village le plus proche : 1,5 km du centre ville d' Algajola.....

Distance de la gare SNCF la plus proche : 1.5 Km de la Gare d'Algajola.....

Distance de la gare routière la plus proche : 6 km Ile Rousse.....

Distance du magasin d'alimentation le plus proche : 1,5 km d' Algajola.....

Environnement

Informations pratiques. – Transports locaux

Coordonnées des services de transports locaux (le cas échéant) : autobus, etc. : Guidicelli Voyages 04 95 60 26 79

Equipements communs situés sur le camping

Lave-linge :Oui.....

Salle de repassage : Oui sur demande.....

Cabine téléphonique :Non.....

Piscine : Non.....

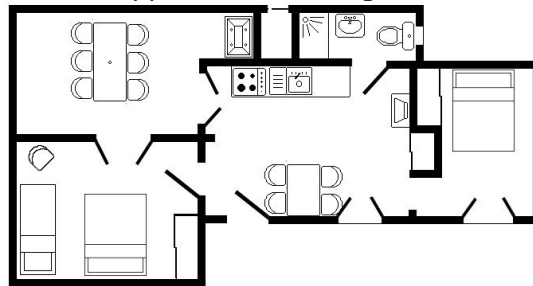
Aire de jeux pour les enfants : Non.....

Autre équipement (le cas échéant) : ping-pong, pétanque, baby-foot.....

3. Descriptif de l'hébergement loué

Type d'hébergement

Illustrer par un plan de l'hébergement faisant apparaître l'aménagement suivant le type d'hébergement.



Type d'hébergement (habitation légère de loisirs, résidence mobile de loisirs, bungalow toilé meublé) :

Habitation légère, mini-villa en dur

Ancienneté de l'hébergement (0 à 7 ans, 7 à 12 ans, plus de 12 ans) :0 à 7 ans.....

Superficie de l'hébergement (hors terrasse) : 35 à 40 m².....

Capacité maximale en nombre de personnes :6 personnes.....

Préciser si l'hébergement est accessible aux handicapés :Non.....

Descriptif intérieur

Chambres : détail des lits (préciser si les lits sont superposés ou mobiles, leur largeur, la présence de couvertures ou de couettes, d'oreillers ou de traversins, si le linge est fourni ou non).

1^{re} chambre : 1 Lit de 140 cm avec oreillers et couvertures. Les draps sont non fournis.....

2^e chambre : 1^o cas 1 lit superposé de 80 cm et 1 Lit de 140 cm avec oreillers et couvertures. Les draps sont non fournis
2^e cas 2 lits simple de 80 cm et Couchage d'appoint dans le salon de 140 cm avec oreillers et couvertures. Les draps sont non fournis

Cuisine : détail de l'équipement (type de cuisinière, four à micro-ondes, lave-vaisselle, batterie de cuisine, vaisselle, etc.) : plaques 4 feux, réfrigérateur avec compartiment congélateur, four électrique, lave linge batterie de cuisine, vaisselles.....

Sanitaires : douches, lavabo, WC (préciser s'ils sont séparés) :

..... douches, lavabo, WC non séparé.....

Equipements complémentaires (le cas échéant) :

Air conditionné :Non.....

Chauffage : Non.....

Télévision (préciser s'il y a un lecteur DVD) : Oui sans lecteur DVD.....

Branchement télévision : Oui

Internet (préciser si l'accès à internet sans fil est possible) :

Téléphone : WIFI à la réception.....

Autres (salon de jardin, barbecue individuel, transats, etc.) :

..... Table de jardin en terrasse..... barbecue individuel.....
 Autres pour les enfants (lit, chaise...) :.....Non.....

4. Prix et modalités des locations

Prix des locations proposées pour la période considérée en précisant les prestations comprises dans le tarif :

TARIFS 2012		Mini villa
		6 personnes maximum
Jusqu'au 13/06/2012 et après le 15/09/2012	Tarif à la semaine (si + de 7 nuits)	430 €
	Tarif à la nuit (si – de 7 nuits)	74 €
du 13/06/2012 au 27/06/2012 et du 01/09/2012 au 15/09/2012	Tarif à la semaine (si + de 7 nuits)	475 €
	Tarif à la nuit (si – de 7 nuits)	81 €
du 27/06/2012 au 21/07/2012 et du 22/08/2012 au 01/09/2012	Tarif à la semaine (si + de 7 nuits)	770 €
	Tarif à la nuit (si – de 7 nuits)	132 €
du 21/07/2012 au 22/08/2012	Tarif à la semaine (si + de 7 nuits)	850 €
	Tarif à la nuit (si – de 7 nuits)	146 €
Chien (1 max)	Tarif à la semaine	20 €
Personne supplémentaire	Tarif à la nuit	8 €
Véhicule supplémentaire	Tarif à la nuit	3 €

Montant de la taxe de séjour : comprise dans le prix de base car forfait.....

Montant des arrhes ou acomptes avec conditions de règlement : .. arrhes de 25 % à la réservation par chèque virement ou mandat cash.....

Frais de réservation :0 €.....

Possibilité d'assurance annulation et son coût :.....Non.....

Assurance responsabilité civile obligatoire (à mentionner obligatoirement) :..... Contrat Gan Assurances.....

Restrictions diverses (le cas échéant) : animaux refusés, interdiction de fumer, etc. : mineur non accompagné interdit, interdiction de fumer.

5. Prix des prestations annexes à la location et des autres prestations

Eau, électricité et gaz s'ils ne sont pas compris dans le prix de la location :Compris.....

Prestations annexes non comprises dans le prix de la location (ménage, linge de lit et de toilette, accessoires pour les enfants, etc.) :Ménage et linge de lit et de toilette non compris.....

Supplément pour véhicule (voiture, remorque de bateau, etc.) : voir tableau tarif.....tarif visiteur voir tarif camping..